https://ricochets.cc/Ce-1er-tour-des-elections-presidentielles-doit-etre-annule-pas-de-debat-pres-de-230-000-electeurs.html

Ce 1er tour des élections présidentielles doit être annulé : près de 230.000 électeurs radiés par erreur !, pas de débat, intimidations, propagande outrancière pour un seul camp...

Date de mise en ligne : mercredi 20 avril 2022

- Les Articles -

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

Non seulement le système électoral est une saloperie anti-démocratique qui s'inscrit dans un système oligarchique, autoritaire et centralisé, mais en plus les règles ne sont pas respectées scrupuleusement, ...à moins qu'il s'agisse de magouilles volontaires pour ce qui est de la radiation d'habitants de quartiers populaires ?

Ce premier tour des élections présidentielles 2022 doit donc être annulé car il est trop entaché d'irrégularités susceptibles de fausser le résultat.

Le système et les autorités en place se moquent complètement des entraves au vote et des radiations.

Ce premier tour est illégitime.

Ce 1er tour des élections présidentielles doivent être annulées : pas de débat, près de 230.000 électeurs radiés par erreur, intimidations, propagande outrancière pour un seul camp... Ce 1er tour cumule les irrégularités, il doit donc être annulé car faussé et donc illégitime

ó ÉLECTIONS : RADIATIONS MASSIVES DANS LES QUARTIERS POPULAIRES

- **Une élection organisée par le cabinet Mc Kinsey ?**

Selon l'Insee, 226 960 électeurs ont été radiés des listes électorales par erreur et n'ont pas pu participer au premier tour de l'élection présidentielle. 226 960 personnes, c'est la population d'une métropole française. C'est à peine moins que l'écart qui séparait Mélenchon de Le Pen pour accéder au second tour de l'élection présidentielle. Ce n'est pas rien. Les autorités évoquent un « bug de logiciel ». Ces radiations concernent, pour beaucoup, des habitants et habitantes des quartiers populaires.

De toute évidence, ces radiations font peu de bruit car elles concernent d'abord des quartiers populaires

Exemple à Marseille. Dans la cité du Plan d'Aou, une cité des quartiers Nord de la cité Phocéenne, deux femmes expliquent leur stupeur dans le journal 20 Minutes : « Ni moi, ni ma soeur n'avons pu voter. Pourtant, j'avais voté dans ce bureau à la présidentielle de 2017, et n'ai pas déménagé depuis. La présidente du bureau nous a dit d'aller au tribunal d'administratif. Et là, j'ai appris que j'avais été radiée des listes ». La mairie de Marseille estime qu'au moins 22 000 personnes ont subi ces radiations administratives rien que dans la ville. Mais combien n'ont fait aucune réclamation ? « Sur environ 100 personnes, toutes n'ont pas eu le courage d'aller au tribunal administratif » explique l'habitante concernée. La population de bâtiments complets a été radiée, dans cette cité comme d'autres quartiers de

la ville.

La journaliste Sihame Assbague a enquêté sur le phénomène dès le dimanche du premier tour : « À Marseille, Strasbourg, dans le 91, 93, 95, etc., des centaines de personnes se plaignent d'avoir été radiées à tort des listes électorales. Ce sont parfois plusieurs familles entières d'un même quartier qui sont concernées. » **De toute évidence, ces radiations font peu de bruit car elles concernent d'abord des quartiers populaires**. Dans la cité du Plan d'Aou à Marseille, la journaliste raconte que les habitants ont protesté le jour même, mais qu'on leur a envoyé la police : « À un moment, en voyant la police débarquer, ils ont cru que c'était pour les aider à trouver une solution : mais ils se sont déplacés pour des raisons de "sécurité" explique Yousra. »

« Un bug de logiciel » : c'est l'explication officielle de ces radiations, selon l'Insee. L'année dernière les listes électorales auraient été « automatisées » et le passage du papier au numérique n'a pas pris en compte tous les électeurs. Et la plupart s'en seraient rendu compte en arrivant dans les bureaux de vote, dimanche dernier. Si c'est une erreur, elle est grave, massive, et concerne d'abord les électeurs de quartiers populaires. Pourquoi ?

Sihame Assbague a aussi révélé des cas de discrimination dans les bureaux de vote : des femmes musulmanes empêchées de voter parce qu'elles portent le voile. D'autres personnes sont intervenues pour rappeler qu'il est légal de voter tout en portant un signe religieux. La journaliste évoque le cas de bénévoles d'un bureau qui ont indiqué que le voile n'empêchait pas une électrice de voter. À peu de chose près, ces femmes étaient privées du droit de voter. Combien d'intimidations de ce genre ? Tout cela est pervers : les autorités répètent officiellement que le vote est un « devoir citoyen » tout en dissuadant les plus pauvres, les minorités et les exclus de voter.

Tout devrait provoquer un scandale national et poser la question de la légitimité du scrutin et du prochain gouvernement

Récapitulons : les deux candidats donnés favoris n'ont pas mené campagne, pas participé aux débats, mais bénéficié d'une intense propagande médiatique. Les professions de foi, obligatoires, sont arrivées très tard, parfois même jamais. Des gens signalent n'avoir pas reçu leur carte d'électeur. Le site pour trouver son bureau de vote a planté juste avant le premier tour. À Paris des files d'attente de plusieurs heures ont été observées pour voter dans l'Est de la capitale, alors même qu'officiellement une forte abstention est annoncée. Et enfin des centaines de milliers d'électeurs radiés et des musulmanes intimidées. Tout devrait provoquer un scandale national et poser la question de la légitimité du scrutin et du prochain gouvernement. Comment expliquer ces faits ? Était-ce Mc Kinsey qui organisait ces élections ? S'agit-il de négligence délibérée ? De malveillance ? Ces questions doivent être posées.

(post de Nantes Révoltée)

NOTE :

Si Mélenchon avait été au 2e tour ou élu, on peut parier que toute la clique macroniste et ses médias auraient déjà réclamé l'annulation de l'élection avec de pareils faits.

Imaginez que des dizaines de milliers de riches des beaux quartiers aient été radiés arbitrairement, ou que des assesseurs communistes aient interdit de vote des bourgeois venus en fourrure avec leur SUV, ce serait le scandale national !

Mais là ça concerne surtout des pauvres et des femmes musulmanes, alors l'oligarchie, les puissants et leurs médias ne vont pas voir d'inconvénients majeurs à ces irrégularités très gênantes. Ils n'en parleront pas, ou diront qu'elles

sont minimes et qu'elles n'entachent pas le résultat du vote (le Conseil d'Etat avait tenu le même raisonnement spécieux pour ne pas valider l'annulation de l'élection comme maire de Mr Mariton en 2020 à Crest).

Quand est-ce qu'on se révolte ?

Copyright © Ricochets